

journal



Les dernières nouvelles du contrat de quartier de Prélaz-Valency!

Vous tenez, entre les mains, le dernier numéro du journal du contrat de quartier. En effet, ce projet arrivera à destination cet automne. Une belle aventure pilotée notamment par les membres dynamiques de la commission qui, à travers quatre groupes de travail, ont mené et accompagné de nombreux projets.

Parmi ceux-ci, citons la démarche participative qui devrait aboutir à la rénovation des allées des Jardins de Prélaz et des places au-dessus et devant la Coop. Evouons aussi le Plan de Mobilité Scolaire ou encore la rénovation de la place Dentan (place du grill) qui vient d'être inaugurée. Des rencontres avec la population sur divers thèmes ont aussi émaillé ces trois ans. Fêtes de quartier, rallye-déchets ou Repair café font aussi partie des réalisations dont quelques-unes se poursuivront après la fin du contrat de quartier. Pour vous faire une idée plus complète, ouvrez les pages de ce journal. Un compte-rendu, illustré à travers les témoignages des membres de la commission, vous permettra de visualiser les réussites de ces trois ans. Vous pourrez aussi prendre connaissance des résultats principaux et des recommandations du Plan de Mobilité Scolaire qui, lorsqu'elles seront appliquées, amélioreront sensiblement la qualité de vie des enfants sur le chemin de l'école et, plus largement, de chacune d'entre nous.

Il sera tout de même indispensable d'assurer le suivi de certains de ces projets et, dans ce sens, un

groupe de personnes motivées pourrait poursuivre les rencontres afin d'assurer un tel suivi. Nous



© Gaëlle Bétant

pensons notamment aux travaux de rénovation de la place devant la Coop que les quatre gérances du quartier ont promis d'assurer: il sera sans doute nécessaire de rappeler les engagements pris et d'ouvrir des négociations sur une planification de ces travaux. Du côté du Repair café, des personnes motivées et trois réparateurs dynamiques vont poursuivre l'expérience, tous les 1^{er} lundis du mois. Vous pourrez amener aspirateurs ou mixer à réparer!

Redémarrage lundi 2 septembre à 18h!

Comme nous l'avons déjà annoncé dans le dernier numéro, une joyeuse équipe renforcée va poursuivre la parution d'un journal de quartier. Outre les trois anciens rédacteur·trice·s, plusieurs personnes représentant les centres de vie enfantine, l'association du centre de quartier, la Valentienne, les Bobines de Valency, les aînés (Fondation Clémence et appartements protégés) se mobilisent pour pérenniser ce projet. Ainsi, vous pourrez recevoir ce nouveau journal sous forme électronique ou papier selon votre désir. Le premier numéro – que vous trouverez aussi dans les commerces du quartier – est agendé pour mi-décembre. Il vous suffit donc de renvoyer le coupon-réponse imprimé dans ce journal, page 7, en précisant si vous préférez le format papier ou électronique. Un site internet sera créé pour vous tenir informé des activités du quartier.

Pour faire vivre ces outils d'information, communiquez-nous vos activités, vos projets, vos idées et, bien sûr, les manifestations que vous organisez!

GP

Pédibus

Le Pédibus est un système d'accompagnement des enfants à pied jusqu'à l'école. A tour de rôle et en fonction d'un planning convenu, chaque parent-conducteur amène le groupe d'enfants inscrits. Ce mode participatif de mobilité douce repose sur l'engagement des parents, soulage l'organisation quotidienne des familles et améliore la sécurité tout en favorisant l'apprentissage des enfants-piétons.



© Françoise Duvoisin

Comme les transports publics, le Pédibus utilise le même vocabulaire, on y retrouve un itinéraire, des arrêts, un horaire, des conducteurs-rices. Chaque ligne est différente et sera organisée en fonction des besoins des familles et des disponibilités des conducteur-ric-es. Ainsi, plusieurs lignes peuvent exister vers une même école et une même ligne peut desservir plusieurs écoles.

A Prélaz, une ligne Pédibus fonctionne plusieurs fois par semaine.

Elle démarre à l'angle chemin des Avelines/avenue d'Echallens, longe le parc Valency avant de descendre la rue des Vignes-d'Argent et de rejoindre le chemin de Renens jusqu'à l'école de Prélaz. Des panneaux Pédibus bordeaux jalonnent cet itinéraire.

Né il y a 20 ans sous l'impulsion de la déléguée à l'enfance de la Ville de Lausanne et d'un groupe de parents du quartier sous-gare, le Pédibus n'a cessé de se développer. Ainsi, en deux décennies, plus de 50 lignes ont été créées à Lausanne, dont 21 actives tous les jours.

Outre la sécurité sur le chemin de l'école, le Pédibus apporte de

la convivialité et de l'entraide entre habitant·e-s du quartier, il régule le trafic et contribue au respect de l'environnement.

Une séance d'information sera organisée le 3 septembre prochain, au collège de Prélaz. Tous les parents des élèves 1P à 4P du quartier y sont invités via un courrier qui leur parviendra dans le courant de l'été.

Enfin, du 18 au 28 septembre prochain, le Pédibus sera à l'honneur lors d'une exposition anniversaire organisée au Forum de l'Hôtel-de-Ville.

CHRISTINE ROLLE,
Coordinatrice Pédibus Lausanne



© Christine Rolle

Saviez-vous qu'une peinture murale orne désormais le mur du centre socioculturel de Prélaz-Valency ?

Inaugurée le 11 mai 2019 par l'association du quartier de Prélaz-Valency avec l'association St-Marc, elle est l'œuvre de l'artiste plasticien Karim Noureldin, habitant du quartier. Allez la voir vos réactions seront les bienvenues!



Inauguration de la place du grill

Il faisait beau, il faisait chaud ce mercredi 4 juin!



© Laurent Kaczor

Le soleil dardait ses rayons. Les chênes plantés au mois d'avril afin de procurer à l'avenir un peu d'ombre sur la place Dentan et faire écran tant visuel qu'auditif pour le voisinage du chemin de Sévery n'ont pu hélas remplir leur office. On leur pardonnera volontiers vu leur tout jeune âge et leur frêle couronne. Mais ils se rattraperont! Ils sont d'ores et déjà prometteurs de verdure et de plaisirs. Le sol aéré, recouvert de sable et gravillons, permettra une bonne imprégnation des eaux de pluie pour leurs racines et laissera respirer la terre. La petite fontaine glougloutait, comme à son habitude, son frais chant d'accueil pour les oiseaux, les chiens et les humains assoiffés.

Depuis le matin, des femmes somalis et leurs enfants avaient pris place sur les tables nouvellement installées et avaient attaché quelques guirlandes de papier coloré entre les arbres et buissons. C'était la fin du Ramadan et sa fête de l'Aïd el-fitr.

Aux alentours de 16h30, la place Dentan s'est encore animée. L'équipe du contrat de quartier a investi les lieux, préparant micro, sono, assiettes et verres, petits légumes, taboulé, flûtes et boissons autour du grill couvert tout fraîchement rénové. Quatre grilles n'attendaient plus que le charbon de bois et les allume-feu, quelques mouvements de ventilation, pour crépiter sous les saucisses et autres victuailles estivales. Il régnait un petit air de réjouissances, de convivialité.

Aux alentours de 17h, de la Fondation Clémence voisine, un cortège de nombreuses chaises rou-



lantes, de personnes à mobilité réduite et un personnel d'encadrement jovial et efficace s'est mêlé aux habitants du quartier attirés par les festivités. Installés à l'ombre de la haie, sous le couvert, sur les nouveaux bancs, tous et toutes, générations confondues, ont accueilli et écouté les discours de nos autorités municipales représentées par Mme Natacha Litzistorf et M. David Payot. La démarche participative des gens du quartier durant les trois ans du contrat, la collaboration et les apports logistiques du Service des parcs et domaines ont été salués. Et puis la rencontre intergénérationnelle a eu lieu, les verres et fourchettes ont cliqueté, les saucisses et salades ont été dévorées, les parties ludiques et discussions emmanchées jusqu'à la tombée de la nuit!



Ce lieu est promis à de sympathiques activités mixtes, tant sociales que sportives. Il était attendu par le centre de vie infantine de Valency, le centre socio-culturel qui l'anima en début et fin de vacances scolaires, par les familles, les jeunes du quartier et par les adeptes d'exercices physiques. En effet, des barres de traction (fitness urbain) ont été installées en lieu et place du panier de basket et les deux tables de ping-pong ont été repositionnées.

Tout cela sera réjouissant pour autant que les règles élémentaires d'usage concernant les horaires d'utilisation, les nuisances sonores et olfactives, la gestion des déchets, le mobilier et le matériel, la qualité de l'eau du bassin, soient respectées par les usagers.

FD

Une sécurité accrue sur le chemin de l'école

Dans le cadre de la feuille de route, nous avons estimé qu'une des questions importantes pour le bien-être des habitant·e·s, notamment des enfants, était leur sécurité sur le chemin de l'école. Pour étudier et élaborer des propositions d'amélioration, la commission de quartier a mandaté l'Association Transports et Environnement (ATE) pour élaborer un Plan de Mobilité Scolaire (PMS).

Les résultats de l'enquête

Dès mars 2018, l'ATE a donc interpellé les parents, les enfants et les enseignants pour connaître les problèmes rencontrés sur le chemin de l'école.

1'160 questionnaires ont été envoyés à tous les acteurs du quartier, en l'occurrence 442 aux parents, 528 aux enfants et à tous les enseignant·e·s des collèges de Prélaz, de Valency et des Jardins de Prélaz. Le taux de réponse varie entre 78 et 94% ce qui permet d'obtenir une très bonne idée des préoccupations. Parmi les réponses retournées, on constate que la très grande majorité des enfants, petits et grands, se rendent à l'école à pied. Le temps de parcours moyen s'élève entre 8 et 10 min. S'ils ont le choix, les enfants souhaitent principalement se rendre à l'école à pied, à vélo ou en trottinette/patins. Les plus jeunes souhaitent être accompagnés d'un adulte et les plus grands de leurs ami·e·s. Bien que 80% des parents et enfants estiment le chemin de l'école assez sûr, parmi les dangers, les enfants ont notamment évoqué les parents-taxis dont les manœuvres imprudentes et les stationnements sur les trottoirs les insécurisent. Le sentiment que les

automobilistes roulent trop vite, les vélos qui roulent sur les trottoirs, les sorties de parking dangereuses, le LEB, sont parmi les problèmes évoqués le plus souvent, notamment sur le chemin de Renens, l'avenue de Morges et l'avenue d'Echallens. Le PMS cite finalement 94 points potentiellement dangereux autour et sur le chemin des écoles.

Des recommandations

L'ATE a aussi émis de très nombreuses recommandations à la suite de cette enquête. Les points dangereux ont été analysés, lors d'une visite d'inspection, par un ingénieur du Bureau de prévention des accidents (BPA) et par la représentante du contrat de quartier, Mme Ziegler. Tous les points problématiques ne pouvant être assainis en même temps, ils ont été priorisés en tenant compte, entre autres, des itinéraires principaux empruntés par les enfants, de leur fréquentation et du nombre de personnes ayant mentionné le problème. Nous vous soumettons, dans cet article les plus importantes de ces recommandations.

De manière générale, trois points essentiels apparaissent. La question de l'emplacement mal approprié de

Nous voulons que le chemin de l'école soit agréable et sûr.

certains passages piétons ainsi que du temps de traversée des passages pour piétons en fait partie. Si ces temps de traversée correspondent aux normes en vigueur, ils ne permettent pas aux piétons un peu lents ou à un groupe, de traverser en toute sécurité et confort. Dans l'idéal, il faudrait une traversée à feux à la hauteur de l'APEMS de Prélaz et du petit collège de Prélaz et améliorer les passages sur le chemin de Renens.

La question des parents-taxis est aussi importante. En effet, les auteurs du rapport estiment que « Dans un contexte très urbain et avec des temps de parcours courts, il n'est pas concevable qu'une telle pratique mette en danger les enfants ». Ils observent aussi que les nombreuses manœuvres des automobilistes et les parcsages sur le trottoir créent un danger important et immédiat pour les piétons. Ils préconisent plus de contrôles policiers et des aménagements empêchant ces pratiques.

En ce qui concerne la vitesse des voitures, les parents ont le sentiment que celles-ci dépassent fréquemment la vitesse prescrite, particulièrement dans les zones 30. Le rapport considère que si ces dépassements devaient être observés de manière objective, il y aurait lieu de mettre en place des modérateurs de vitesse.

Les parents ont montré également leur intérêt pour le Pédibus



© ATE

ou le Vélobus. Une promotion de ce dernier sera faite dans le cadre du PMS pour inciter les parents à la création de lignes de Pédibus.

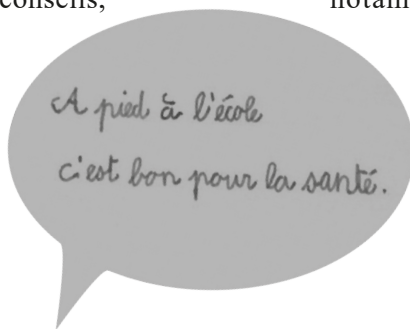
Nous n'entrerons pas, ici, dans le détail des recommandations, celles-ci étant très nombreuses et variées incluant des propositions dans toutes les parties du quartier quant aux sorties de garage, aux passages pour les piétons, au parcage des voitures et des motos, à la présence de patrouilleurs scolaires.

Dans tous les cas, les membres de la commission du contrat de quartier sont très heureux d'avoir pu investir quelque Fr. 25'000 CHF pour cette étude et espèrent ardemment que les recommandations princi-

pales pourront être mises en œuvre par les services de la Ville dans des délais raisonnables et ainsi améliorer la qualité de vie et la sécurité.

Pour informer l'ensemble des participants à l'enquête, l'ATE a publié, en juin 2019, un journal du Plan de Mobilité Scolaire distribué à tous les parents des écoliers. Il fait part des constats, donne différents conseils, notam-

ment en ce qui concerne le comportement à avoir en zone 30. Le journal complet peut être obtenu à l'adresse du contrat de quartier. GP



Des fresques aux Jardins de Prélaz ? Suite et pas fin...

Nous vous en parlons dans le journal no 7: Deux artistes de l'Association Art en boîtes, Nicolas Sciboz et Luc Frieden, ont été mandatés pour mettre de la couleur dans les allées des Jardins de Prélaz!

A l'heure où nous écrivons ces lignes, quatre fresques représentant des tissus du monde entier, à l'image de la population qui vit dans le quartier, ont été réalisées avec un financement du contrat de quartier. Enfants, jeunes et adultes sont venus donner également un coup de pinceau pour marquer l'évènement. Quand vous lirez ces lignes, quatre fresques supplémentaires seront réalisées, grâce à un financement supplémentaire de la Loterie Romande. Enfin, nous escomptons encore qu'une fresque supplémentaire soit réalisée, florale celle-ci, du côté Nord et financée par les proprié-

taires. Nous espérons que vous allez les aimer, comme nous.

A l'image des discussions menées depuis plus de deux ans avec les partenaires du quartier, ces couleurs de l'ouverture au monde seront également visitées par des balades dédiées à l'art urbain à Lausanne, et fréquentées par des touristes grâce à Lausanne Tourisme.

Et bien sûr, nous pourrons célébrer ces fresques et trinquer avec

vous toutes et tous, lors de leur inauguration qui aura lieu pendant la fête du quartier, samedi 28 septembre, bienvenue! **GP**



© Luc Frieden & Nicolas Sciboz



La cité-jardin de Prélaz

1922, première réalisation d'une cité-jardin à Lausanne.

Elle comprend trente-sept maisons totalisant soixante logements, soit vingt-six maisons familiales de quatre ou cinq pièces, huit maisons à deux familles avec des appartements de trois pièces et trois maisons locatives de six appartements de quatre pièces. Les architectes conçoivent un véritable quartier organisé autour d'une place centrale destinée aux jeux des enfants. Les immeubles sont disposés en rangées; chaque locataire bénéficie d'un jardin de 100 à 150 m², qu'il habite une maison familiale ou un appartement. Les logements répondent à des critères précis: chacun d'eux possède une salle de bains et un corridor distribue les pièces qui sont indépendantes les unes des autres. Cette réalisation fournit l'occasion aux architectes de tester de nouveaux matériaux et de mettre en pratique la production en grande série, notamment dans la menuiserie des portes, des fenêtres et des volets.

Mais pourquoi ce genre de réalisation, et à ce moment-là? Il nous faut alors resituer le contexte historique de l'époque. Vers 1850, la ville offre encore l'image d'une cité médiévale et c'est avec l'arrivée du chemin de fer en 1856 qu'elle commence à se déployer depuis son noyau centré sur St-François et la Cité. L'arrivée du funiculaire Lausanne-Ouchy en 1877 et la création d'un réseau de tramways en 1896 favorisent le développement de quartiers périphériques. La ville se dote également d'équipements techniques, tels que la distribution de gaz en 1849, d'eau sous pression en 1868 et l'alimentation en électricité dès 1902. Les nouveaux quartiers s'étendent à l'est de Saint-François, aux abords des avenues de Rumine et du Léman, et à l'ouest, le long des avenues d'Echallens et de Morges. Les immeubles des quartiers à l'ouest s'adressent en majorité à la classe moyenne, tandis que ceux de Rumine sont destinés aux personnes

disposant d'un revenu plus élevé. La population la plus pauvre s'entasse dans des logements vétustes et l'on assiste alors à une saturation du centre.

En 1891, une grave épidémie de fièvre typhoïde incite les autorités à étudier les moyens de réglementer la construction, domaine jusqu'ici négligé par la législation. Ce sera le cas en 1902 avec l'adoption d'un nouveau règlement de la police des constructions et en 1905 d'un plan d'extension. A l'insalubrité de certains quartiers s'ajoute la pénurie de logements bon marché. La fin de la première guerre mondiale amène son cortège de restrictions et de hausses de prix. Les salaires des ouvriers stagnent, ou baissent en raison de l'inflation galopante. Le secteur de la construction, qui occupait en 1910 11% des personnes actives, n'en emploie plus que 6%. Les coûts de la construction ont triplé, ce qui rend les investisseurs hésitants. Les loyers des rares nou-



La Cité-Jardin en 1922



Part sociale de la SCHL en 1920
 vœux logements sont inabordables pour la majorité de la population.

A la même période naît le mouvement coopératif dont les buts sont, entre autres, la construction et la location de logements à bon marché et leur financement par l'acquisition de parts sociales par ses membres. L'initiative de créer une coopérative d'habitation à Lausanne revient à l'Union locale du personnel fédéral, et le 13 octobre 1920, naît la Société coopérative d'habitation Lausanne (SCHL). La cité-jardin est son premier projet et les fonds nécessaires à sa réalisation ne peuvent bien évidemment pas provenir uniquement de ses membres. Les autorités

lausannoises lui proposent alors un droit de superficie sur le terrain de 12'000 m² pour lequel elle encaissera un loyer durant 60 ans. La commune prend à sa charge les coûts de l'établissement des routes et des égouts, pour lesquels la SCHL versera une contribution. Un crédit sera finalement accordé afin d'encourager la construction, offrir des occasions de travail aux chômeurs et éviter ainsi le paiement d'indemnités de chômage sans contre-prestation.

Le premier coup de pioche est donné le 24 avril 1921 et le tout sera réalisé en un temps record de huit mois. En 1924, les architectes Gilliard et Godet, remportent, pour cette réalisation, la médaille d'argent de l'exposition coopérative internationale de Gand. Les premiers locataires sont principalement des employés fédéraux, communaux, de commerce, ainsi que des employés des tramways. Les ouvriers n'y sont pas représentés, car le loyer exigé reste inabordable pour la grande majorité de ceux-ci,

l'acquisition d'une part sociale représentant l'équivalent d'un mois de salaire. La gérance est assurée par un caissier et un menuisier pour la partie technique.

Petit clin d'œil! Les problèmes de voisinage ne datent pas d'aujourd'hui! Certains locataires avaient une basse-cour avec poules et lapins. Pour «des coqs qui s'égosillent dans le quartier» un accord à l'amiable a dû être trouvé, car la commune ne l'avait pas expressément autorisé lors de la mise à l'enquête. **CM**

PS: Vous pouvez relire le témoignage d'une habitante paru dans notre numéro 6.



Sources: livre édité en 1995 pour le 75^e anniversaire de la SCHL qui nous a autorisé à puiser les informations nécessaires à cet article.

Le saviez-vous?

Envie de vous exprimer en termes positifs, par l'humour, les contes, la gravité, la poésie, la créativité au sujet du respect de la différence, du racisme et des discriminations ?

Venez gratuitement participer à l'un, l'autre ou les deux ateliers d'écriture organisés par l'UVAM dans notre quartier, les samedis 31 août et 21 septembre de 9h à 17h, toutes confessions confondues. Nos textes seront lus, présentés, exposés lors de la Fête de Quartier, le 28 septembre, sur le parvis du temple de St-Marc. Une belle expérience de partage !

Contact et renseignements : francoise.duvoisin@sunrise.ch ou 076.365.54.91



Le contrat de quartier c'est (presque) fini! Souhaitez-vous recevoir gratuitement le nouveau Journal par la poste ?

Découpez ce talon, remplissez-le et envoyez-le dans une enveloppe affranchie à :

Journal de Prélaz-Valency

Av. de Morges 101

1004 Lausanne

ou par mail à info@journaldeprelaz-valency.com

Pas envie de recevoir du papier ?

Inscrivez-vous à la version informatique sur :
www.journaldeprelaz-valency.com

Merci de m'envoyer le Journal par la poste.

Nom, prénom :

Rue, no :

Code postal, ville :

Contrat de quartier : au revoir Prélaz-Valency!

3 ans, 20 projets réalisés (et encore plus qui ont été discutés), une vingtaine d'habitants qui ont offert de leur temps pour les rendre possibles, 10 services de la Ville qui ont collaborés, c'est une belle aventure qui prend fin en octobre. Il fallait bien un article spécial pour tout vous raconter!

Comment cela s'est-il passé ? Côté quartier

Ce qu'en disent les membres de la commission.

Eh oui, presque 3 ans déjà que tout a débuté par la signature, le 11 octobre 2016, d'un contrat entre la Ville et les habitant·e·s de Prélaz. Une première conférence de quartier a permis de proposer des idées afin d'améliorer la qualité de vie et la convivialité dans cette partie de notre ville. Le 12 septembre 2017, la feuille de route a été officiellement remise à la Municipalité et un bilan des actions entreprises a eu lieu lors de la troisième conférence le 10 octobre 2018.

La commission de quartier, qui s'est réunie en moyenne une fois par mois, disposait d'un budget annuel permettant la réalisation de projets. Au départ, quatre groupes de travail ont récolté les idées et propositions à transmettre aux Autorités et aux services de la Ville pour étude et réalisation. Par la suite, des groupes se sont constitués pour suivre les différents projets : un groupe pour le Journal, un pour le Repair café ou encore pour les Jardins de Prélaz.

Arrivés à la fin de cette aventure, il est temps de récolter les impressions des membres de la commission

qui ont œuvré afin que cela soit possible. Un contrat de quartier ne serait rien sans les forces vives qui y ont travaillé pendant ces trois années. Afin de tirer un bilan, nous leur avons posé trois questions pour connaître leurs motivations et ce qu'ils en ont retiré.

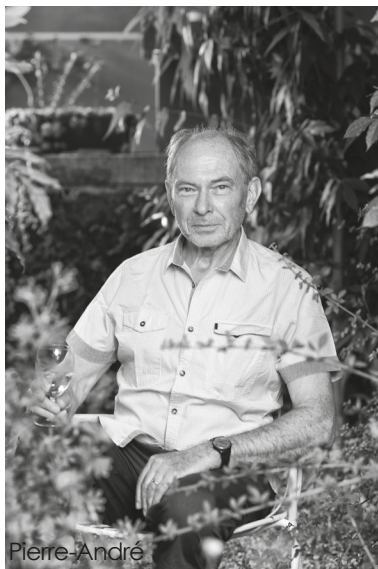
Pourquoi vous êtes-vous engagés pour votre quartier ?

Habiter le quartier, y être attaché depuis très longtemps pour certains et profiter de l'occasion offerte de faire des propositions pour en améliorer la vie : telles sont les trois motivations principales.

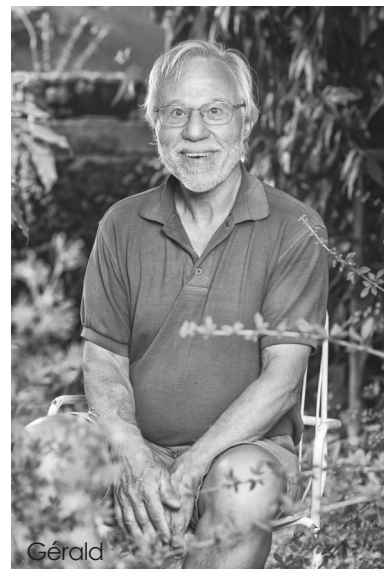
Françoise et Jean-Jacques, notre couple du quartier, y ont habité depuis près de 60 ans et même de naissance pour elle. C'est ici qu'ils ont fondé une famille et élevé leurs enfants. Ils apprécient ses attraits géographiques, paysagers et ses commodités. Habitant du quartier depuis presque 20 ans, Gérald a participé activement à la création de la première association de quartier, à l'engagement des premiers animateurs, puis à l'ouverture du centre socioculturel. Actif bénévole-



Sabine



Pierre-André



Gérald



Christian



Françoise



Jean-Jacques

ment au niveau associatif et sensible aux questions de lien social, il semblait évident pour lui de s'engager dans cette aventure. Christian, lui, habite le quartier depuis plus de 10 ans et en tant que président de la Société de développement de l'Ouest, il jugeait utile de connaître les préoccupations des habitant·e·s du quartier afin de faire «bouger les choses». Pierre-André, membre du Comité de l'association Cité-jardin de Prélaz, ainsi que Liliane, ancienne commerçante, mentionnent également leur attachement à la vie du quartier.

Germano et José, concierges aux Jardins de Prélaz, avec Cristina, expriment la nécessité de mettre à plat les problèmes constatés et de réfléchir aux solutions à apporter. Le fait que le projet soit chapeauté par la Ville de Lausanne, a donné à Fanny l'envie de s'investir pour son quartier. Jean-Jacques, lui, s'est toujours intéressé à l'engagement citoyen de proximité, persuadé que c'est à ce niveau qu'on peut le faire selon ses compétences, sa disponibilité et ses centres d'intérêt, avant d'agir à un échelon plus important. Il est venu à la séance de présentation du contrat de quartier avec curiosité, se demandant quelles étaient les «réelles» intentions de la Ville, car il avait retenu de l'expérience «Agenda 21» une impression de soufflé qui monte et qui redescend vite sans laisser quoi que ce soit. Christian se joint à ses propos. Une autre raison, pour Jean-Jacques, était de faire contrepoids à l'engagement de personnes très idéalistes, être à l'écoute, rapporteur et représentant d'une majorité malheureusement trop silencieuse.

Pour Rosette, ce fut un encouragement à s'engager, avec le souhait de rendre le quartier plus vivant. Finalle-

ment, il est souligné que la possibilité de disposer de moyens financiers pour réaliser des projets a été un argument souligné.

Aviez-vous des souhaits pour le quartier, avez-vous fait des propositions ?

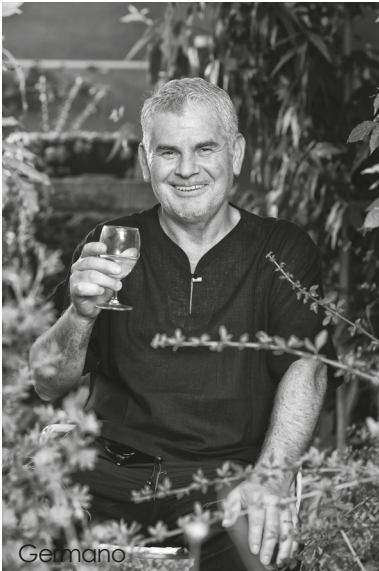
Plusieurs membres citent la problématique de la mobilité, que cela soit lié à la circulation routière, aux passages piétons, à la sécurité des enfants dans le trafic ainsi que sur le chemin de l'école. Autre thème récurrent, celui des incivilités de tous ordres. La mise en place d'une fête de quartier, souhaitée pérenne, revient à de multiples reprises.

Pour Fanny, dont la fille cadette a participé à pratiquement toutes nos rencontres, la sécurité routière autour de l'école, ainsi que la petite enfance, faisaient partie de ses souhaits phares. Elle est très satisfaite d'avoir pu utiliser son rôle de liaison avec ses différentes casquettes professionnelles et d'habitante pour participer à la création du guide des ressources de la petite enfance. Grâce aux fonds mis à disposition et aux contacts au sein de la Ville, un Plan de Mobilité Scolaire a pu être réalisé.

Les rédacteurs du journal vous ont tenus régulièrement informés de l'état d'avancement des projets, mais certains membres sont venus avec des idées qui n'ont malheureusement pas pu se concrétiser. En voici quelques exemples : Rosette voulait monter des spectacles de danse avec les enfants. Léonard, inquiet pour la sécurité de ses enfants sur le chemin de l'école, aimerait y voir un patrouilleur scolaire. José aurait souhaité l'aménagement du terrain vert pour faire du foot avec les enfants, par exemple. Christian aurait



Marylou & Fanny



Germano



José

souhaité que le quartier soit relié directement à la gare CFF par une ligne de bus, ce qui n'est malheureusement pas possible en raison des grands travaux en ville dans un futur proche.

Petit bémol de Jean-Jacques : il regrette qu'une fois la feuille de route établie, d'autres projets ne puissent pas être rajoutés au cours des trois ans, alors que les opportunités étaient réunies.

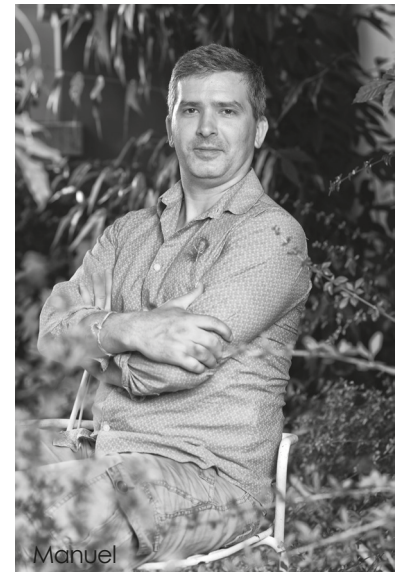
Enfin, nous tenons à saluer les nombreuses contributions de Sabine, qui tenait notre commission régulièrement informée des dernières nouvelles du quartier vu son réseau de connaissances.

Que reprenez-vous de cette expérience ?

Ah, le fameux compromis, la conciliation des intérêts des uns et des autres, les agendas politiques, ce qui ne peut pas évoluer et le délicat financement des projets avec les moyens mis à disposition. Des regrets sont émis de ne pas avoir réussi à mobiliser suffisamment d'habitant·e·s du quartier autour des projets (manque de temps, d'information, d'inté-



Léonard



Manuel

rêts ?). Dommage qu'après ces trois ans, certaines énergies se soient perdues, dommage encore que l'association de quartier n'ait pas été en mesure de reprendre le rôle de moteur dans la poursuite et la consolidation de ce projet. Certains expriment également une certaine lassitude et sont contents que le processus arrive à son terme.

Mais tout cela ne saurait ternir la très belle dynamique qui a régné dans la commission, soit la bonne entente générale malgré les opinions différentes et le grand respect entre toutes et tous. Finalement, ce sont des amitiés, des connaissances et des liens tissés qui seront sur le podium du bilan que tireront plusieurs des membres. D'autres relèvent apprécier également de rencontrer des visages connus au moment des courses ou lorsque que l'on se balade dans le quartier, de faire un brin de causerie. Cela crée un petit esprit « village » que chacun·e trouve très plaisant. **CM**

portraits © Gaël Bétant

Côté Ville

Ce qu'en disent la responsable du contrat de quartier et sa collaboratrice.

Le présent contrat de quartier qui se termine bientôt est le 3^e du nom. Geneviève Ziegler a accompagné les deux précédents à Montelly et aux Boveresses, alors que son assistante, Manon Roland, en est à son second. C'est l'occasion de leur poser quelques questions sur le processus, son évolution et les ensei-

gnements que l'on peut en tirer.

Quelle est la genèse des contrats de quartier et quelles leçons peut-on en tirer après trois expériences ?

C'est à la demande d'une conseillère communale que le premier contrat de quartier a eu lieu à Montelly. Il s'agissait d'un projet-pilote

et étant déjà employée à la Ville, j'ai été détachée pour le mener à bien. A ce stade, il n'y avait aucune garantie qu'il y en ait d'autres et ce n'est qu'au second contrat que ma fonction a été pérennisée. Dans le cas de Manon Roland, celle-ci était au bénéfice d'un contrat d'auxiliaire à 30%, renouvelable par périodes de

six mois, et ce n'est que cette année que le poste est devenu définitif.

Pour le premier projet, tout était à faire et celui-ci a fait l'objet d'un bilan après deux ans. Un comité de pilotage a été mis en place, ce qui a permis une transmission plus directe des souhaits du quartier à l'administration. Avec l'expérience, les différents services de la Ville connaissent mieux le fonctionnement de la démarche, ce qui a accéléré la prise en compte des demandes provenant des différents groupes de travail mis en place dans le cadre de la démarche. Avec le temps, on voit également mieux ce qui est réalisable ou non et cela permet ainsi de fixer d'emblée un cadre.

Comment détermine-t-on le périmètre d'un quartier et opère-t-on le choix de celui qui va bénéficier de la mesure ?

Dans l'idéal, on détermine un périmètre compact d'environ 4'000 habitant·e·s qui interagissent sur un secteur bien défini. La démarche s'adresse à des quartiers qui composent la ville depuis de nombreuses années, car les nouveaux quartiers ou ceux en projet, font l'objet de démarches séparées. On regarde aussi s'il y a besoin d'un appui pour la réalisation de projets. Dans le futur, on privilégiera les quartiers où des associations et/ou des groupes de personnes seront prêtes à s'impliquer pour mener les projets au but. D'où l'importance des contacts préalables avant de débiter, pour préparer le terrain, prendre la température et expliquer de quoi il s'agit.

Les préoccupations des habitant·e·s de ces trois contrats étaient-elles identiques ? Retrouve-t-on des projets similaires malgré leurs différences géographiques ?

Chaque groupe d'une quinzaine de personnes apporte sa richesse et ses expériences. Les discussions font aussi ressortir des divergences concernant certains projets réalisés dans le passé par la Ville et qui n'avaient pas suscité l'unanimité.

Le contrat de quartier offre dès lors une possibilité de remettre les « choses à plat » et de trouver de nouvelles solutions.

Les problématiques traitées sont souvent similaires, mais leur résolution dépend du contexte. La sécurité des enfants, par exemple, revient à chaque fois, mais pour un quartier cela sera sur les espaces de jeux, alors que pour un autre, il s'agira du trajet pour aller à l'école. Un autre sujet récurrent sont les conflits entre générations, souvent dus à un manque de compréhension et de connaissances entre les différents acteurs. Il s'agit alors d'essayer de trouver des solutions convenant au plus grand nombre.

Quelles sont les qualités nécessaires pour animer un contrat de quartier ?

Il faut beaucoup d'écoute, aimer l'humain et être prêt à apprendre de nouvelles choses et voir les implications pour chaque partie. Si l'on prend l'exemple de la mobilité, les besoins seront différents que l'on soit piéton, jeune ou âgé, cycliste, automobiliste, etc. Dans le cas de l'amélioration de la qualité de vie, la notion est vague et ouverte à interprétations. Une certaine expérience de vie et dans le domaine social permettent de gérer au mieux la mixité sociale, ainsi que les inévitables divergences entre ce qui plaît à certains et ne convient pas à d'autres, tout en laissant les tensions de côté. Il faut aimer le débat et savoir l'animer. Comme la commission de quartier dispose de fonds pour réaliser des projets, il s'agit de faire des choix selon les moyens disponibles, mettre des limites et sélectionner les projets les plus porteurs.

C'est avec l'expérience que vient une certaine sérénité et que l'on gagne en confiance.

Avez-vous des nouvelles des contrats de quartier passés ?

Dans un quartier, un journal a failli ne pas survivre au décès de son rédacteur en chef. Nous avons repris

le flambeau et ce journal existe toujours. Je reste en contact et reçois de temps à autre des informations sur ce qui s'y déroule, mais cela n'a pas l'intensité qu'il y avait alors que le contrat était en cours. J'apporte une aide ponctuelle en cas de demande particulière en rapport avec le quartier. La dynamique créée continue encore, mais on sait que les choses ne sont plus aussi structurées qu'avant.

CM



Manon, c'est un sourire lumineux, une personnalité aussi colorée que sa coupe de cheveux, toujours « le mot » pour détendre une atmosphère chargée de travail ou de tensions. Manon, c'est un vrai ressort, dans l'énergie, la créativité, la mise en page, le sens de la communication, de l'esthétisme et du slogan ! Travailler à ses côtés, c'est avoir les paroles et toute la musique ! Merci Manon !

Geneviève, c'est un sens de l'observation aiguisé, véritable radar des potentialités et opportunités, une négociatrice acrobate. Geneviève, c'est un sympathique octopus, à l'aise dans tous les courants, qui relie tous et toutes, toutes générations, à tous les échelons, et toujours un verre à la main ! Merci et santé !

FD



Quartier

Samedi 21 septembre

FÊTE DES 30 ANS

Du centre de vie enfantine
CVE de Valency

Samedi 28 septembre de 14h à 22h

FÊTE DE QUARTIER

Musique, danse, jeux,
stands de nourriture
Place de la Coop, allées des
Jardins de Prélaz, Chemin de
Renens, Centre, Valencienne

Samedi 12 octobre à 14h

BALADE SAFARI

Pour tirer le bilan du contrat
de quartier.
Rendez-vous devant la Coop

Centre socioculturel de Prélaz-Valency

Ch. de Renens 12C
1004 Lausanne

Vendredi 20 septembre

SOIRÉE

Retour du voyage à
Barcelone
Grande salle du Centre

Dimanche 20 octobre

FÊTE DES LUMIÈRES

Centre & Valencienne

Mardi 26 novembre

RAMÈNE TON BOL

soupe offerte
Place de la Coop

Lausanne Jardin

Mardi 3 septembre à 18h30

ÉVÈNEMENT

Cambium - «Quelque part
d'entre nos intestins»
Parc de Valency

Mardi 17 septembre à 18h30

LECTURE

Cambium - «Belles plantes,

fines herbes et vieilles
 branches»
 Parc de Valency

Samedi 21 septembre à 16h

RENCONTRE

L'incise - «Transformer et
protéger le sol de la ville»
Parc de Valency

Mardi 1er octobre à 18h30

CONCERT

Cambium - Duo jazz chant
contrebasse
Parc de Valency

Lausanne à table !

Dimanche 29 septembre de 12h à 16h

FONDUE D'AUTOMNE

(reporté au dimanche 6
octobre en cas de pluie)
CHF 20.-/portion de fondue
Parc de Valency

Rédaction

Françoise Duvoisin
✉ francoise.duvoisin@sunrise.ch

Christian Mühlheim
✉ sdo1004@hotmail.com

Gérald Progin
✉ g.progin@bluewin.ch

Commission de quartier

José Basalo
✉ jbasalo@bluewin.ch

Denis Bochatay
✉ denis.bochatay@gmail.com

Sabine Dröse Rensch
✉ drose.rensch@bluewin.ch

Jean-Jacques Duvoisin
✉ jjfr.duvoisin@sunrise.ch

Liliane Guignard
✉ liliane.guignard@citycable.ch

Manuel Lambert
✉ manuel.lambert@me.com

Rosette Mbemba
✉ kudimba@gmail.com

Léonard Murati
✉ leo012015@hotmail.com

Fanny Neuffer
✉ fanny_neuffer@msn.com

Pierre-André Produit
✉ produitpa@gmail.com

Germano Riminucci
✉ germano.riminucci@bluewin.ch

Sandrine Ruiz
✉ rsandrine@bluewin.ch

Cristina Texeira
✉ ft-vasco@hotmail.com

Equipe contrat de quartier

Geneviève Ziegler
& Manon Roland

Ville de Lausanne
Secrétariat général Enfance,
jeunesse et quartiers,
contrats de quartier

Place Chauderon 9
CP 5032 – 1002 Lausanne
☎ +41 21 315 74 52

✉ contratdequartier@lausanne.ch

Franco De Guglielmo, animateur

Centre socioculturel de Prélaz-
Valency

Ch. de Renens 12 c
☎ +41 21 544 61 61

✉ info@prelaz-valency.ch



www.lausanne.ch/
contrats-de-quartier